

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1897

10 octobre 2006

SOMMAIRE

AB Europroperty, S.à r.l., Luxembourg	91019	Euroskills Luxembourg S.A.	91027
Abrego Lux S.A., Luxembourg	91054	Euroskills Luxembourg S.A.	91028
Alaneda S.A., Luxembourg	91052	Euroskills S.A.	91027
Allianz PIMCO Latin Bond Fund, Sicav, Senningerberg	91012	Euroskills S.A.	91027
Alstria Hanseatische Grundbesitz GP, S.à r.l., Luxembourg	91010	Favedi Investissements S.A., Luxembourg	91024
Altise S.A., Luxembourg	91054	Finshop S.A., Luxembourg	91045
Amega S.A., Luxembourg	91053	General Investment Projects S.A., Luxembourg	91054
Amiris S.A., Luxembourg	91035	General Investment Projects S.A., Luxembourg	91054
Amitrano S.A., Luxembourg	91054	Genialics S.A., Luxembourg	91055
Amivo S.A., Luxembourg	91054	Genialics S.A., Luxembourg	91055
Areco Holding S.A., Luxembourg	91053	Geo Luxembourg S.A., Luxembourg	91053
Aronde S.A., Luxembourg	91055	(De) Greng Mänchen, S.à r.l., Haller	91013
Atimate S.A., Luxembourg	91055	H.D.L. S.A., Luxembourg	91053
Beaconinvest S.A., Luxembourg	91024	Hailey Investments Sp. z o.o., Luxembourg Branch, S.à r.l., Luxembourg	91011
Beauty Farm, S.à r.l., Heisdorf	91012	ICO, S.à r.l., Luxembourg	91036
Beil, S.à r.l., Hemstal	91011	ING Pomona Private Equity Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg	91056
Berlau Holding, S.à r.l., Luxembourg	91056	Information Business Integration S.A., Luxembourg	91049
Boucherie-Charcuterie Konter, S.à r.l., Dudelange	91012	Interestate Investments S.A., Luxembourg	91039
Bureau d'Architecture Jean-Luc Lambert, S.à r.l., Belvaux	91034	Interpillar S.A., Luxembourg	91053
Bylong S.A., Luxembourg	91038	Junia S.A., Luxembourg	91055
C2M Implants S.A., Canach	91034	Kiefer Investments, S.à r.l., Luxembourg	91010
Captiva 2 Italie, S.à r.l., Luxembourg	91020	Kietschter Stuff, S.à r.l., Koetschette	91012
Captiva 2 Juna GP, S.à r.l., Luxembourg	91019	LaSalle Investment Management Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	91032
Carlux S.A.H., Luxembourg	91032	Leader Coif Diffusion, S.à r.l., Ettelbruck	91013
Coleman S.A., Luxembourg	91017	LL IDDF III Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	91031
Computer People S.A.	91027	M.15 Holding S.A., Luxembourg	91017
Eco-Energie, S.à r.l., Luxembourg	91028	Maestro Concerts S.A., Diekirch	91015
Ellit S.A., Luxembourg	91024	Maestro Concerts S.A., Diekirch	91015
EMC Conception, Bertrange	91028	Market 2000 S.A., Luxembourg	91052
Esofac Luxembourg S.A., Société d'Etudes Sociales, Financières et Actuarielles, Luxembourg	91032	Marques & Fils, S.à r.l., Helmsange	91034
Esofac Luxembourg S.A., Société d'Etudes Sociales, Financières et Actuarielles, Luxembourg	91033	Medic-Ambulance, S.à r.l., Echternach	91013
European Meridien S.A., Luxembourg	91052	Metals and Chemicals Marketing, S.à r.l., Windhof	91013
		Michel Logistic S.A., Redange/Attert	91011
		NFM Trading S.A., Bertrange	91033

Nunavut Holding S.A.	91031	Sodis International Holding S.A., Luxembourg ...	91037
Office Investments S.A., Luxembourg	91056	Supravisio International S.A., Luxembourg	91019
OKCS S.A., Luxembourg	91046	Tobiak S.A., Luxembourg.	91020
Orchestra Luxembourg S.A., Luxembourg	91036	Tourist Investments S.A., Luxembourg	91045
Piccolina S.A., Luxembourg	91038	Trans Xpress S.A., Ettelbruck	91016
Pierre Eippers S.à r.l. (succ. Rob Marco), Echternach	91011	Trans Xpress S.A., Ettelbruck	91016
Piperno International S.A., Luxembourg	91037	Transport Dodion Bruno, S.à r.l., Hachiville.	91012
Primedale Participation S.A., Luxembourg	91055	Tresis Financière S.A., Luxembourg	91037
R.E.P. Real Estate Participation S.A., Luxembourg	91031	Trixy S.A., Luxembourg	91017
Real Estates Brokerage S.A.H., Luxembourg	91052	Twins Investments International, S.à r.l., Luxembourg	91020
Seafar S.A., Luxembourg	91045	UBAM International Services S.A., Luxembourg. .	91035
Sireo Immobilienfonds No. 4 Red Luxembourg Main Building, S.à r.l., Luxembourg	91017	UBAM International Services S.A., Luxembourg. .	91035
Sireo Immobilienfonds No. 4 Red Luxembourg Main Building, S.à r.l., Luxembourg	91019	Union Bancaire Privée, Succursale Luxembourg, Luxembourg	91036
(La) Société de Placement International à Luxembourg S.A.H., Luxembourg	91020	Vasby No.1, S.à r.l., Luxembourg	91047
Société Hippique Casino 2000, S.à r.l., Bertrange. .	91013	Vivalys S.A., Luxembourg.	91056
Socofigest Investment S.A., Strassen	91032	Waterland Lux I, S.à r.l., Luxembourg	91039
		Waterland Lux I, S.à r.l., Luxembourg	91045

KIEFER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, Carré Bonn.
R. C. Luxembourg B 117.001.

Extrait du contrat de cession de parts signé le 17 juillet 2006

En vertu du contrat de cession de parts signé en date du 17 juillet 2006, les parts de la société ont été transférées comme suit:

- 100 parts sociales transférées de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 37.974 et ayant son siège social au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, à MENDON LIMITED, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Gibraltar sous le numéro 92544 et ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar.

Les parts dans la société sont désormais réparties comme suit:

MENDON LIMITED 100 parts

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02007. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086495.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ALSTRIA HANSEATISCHE GRUNDBESITZ GP, Société à responsabilité limitée,

(anc. POTENZA, S.à r.l.).

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 114.491.

Extrait du contrat de cession de parts de la Société prenant effet au 12 juillet 2006

En vertu de l'acte de transfert de parts, prenant effet au 12 juillet 2006, CAPTIVA 2 ALSTRIA HOLDING, S.à r.l., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la Société de la manière suivante:

- 100 parts sociales d'une valeur de EUR 125,- chacune, à la société CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II S.C.A., ayant son siège social au 25, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09340. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086505.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

BEIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6243 Hemstal, 1, op Huestert.

R. C. Luxembourg B 99.235.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 18 août 2006, réf. DSO-BT00143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 18 août 2006.

BEIL, S.à r.l.

Signature

(986870.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 août 2006.

MICHEL LOGISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8510 Redange/Attert, 82, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 93.322.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Signature.

(981371.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

PIERRE EIPPERS S.à r.l. (succ. ROB MARCO), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6477 Echternach, 37, rue des Remparts.

R. C. Luxembourg B 100.879.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Signature.

(981375.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

HAILEY INVESTMENTS Sp. z o.o., LUXEMBOURG BRANCH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 118.356.

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Société tenue à Al. Jerozolimskie 56C, 00-803 Varsovie, Pologne, le 29 juin 2006

Je soussigné, Pierre Metzler, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en ma qualité de mandataire spécial de la Société certifie que les résolutions suivantes ont été dûment adoptées lors de la réunion:

Il a été décidé:

- que la Société va créer une succursale à Luxembourg sous la dénomination de HAILEY INVESTMENTS Sp. z o.o., LUXEMBOURG BRANCH (la «Succursale»);

- que le siège de la Succursale sera établi au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg;

- que l'activité de la Succursale consistera dans le financement de sociétés intra-groupe et toutes activités liées ainsi que la gestion d'actifs meubles incorporels (par ex. licences de marques de fabrique) alloués à la Succursale et toutes activités liées;

- que Mme Norah Hanratti, M. Thomas Ravensdale et Mme Marta Krawczyk, administrateurs de la Société, sont les représentants de la Société par rapport aux tiers et ont le pouvoir de la représenter en justice. La Société est valablement engagée par la signature conjointe des trois administrateurs de la Société;

- que Monsieur Sébastien Francois, employé, né le 4 décembre 1980 à Libramont (Belgique), demeurant à B-6900 Marche-en-Famenne (Belgique), 6, rue Saint-Denis, est par la présente nommé gérant de la Succursale;

- que le gérant de la Succursale peut valablement représenter la Succursale par sa seule signature.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

P. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086224.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE KONTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3490 Dudelange, 8, rue Jean Jaurès.
R. C. Luxembourg B 42.966.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2006, réf. DSO-BS00297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(981922.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

TRANSPORT DODION BRUNO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9956 Hachiville.
R. C. Luxembourg B 93.996.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2006, réf. DSO-BS00298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(981924.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

BEAUTY FARM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7330 Heisdorf, 39A, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.025.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2006, réf. DSO-BS00299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(981926.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

KIETSCHTER STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8821 Koetschette, 13, rue des Alliés.
R. C. Luxembourg B 101.260.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2006, réf. DSO-BS00300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(981927.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

ALLIANZ PIMCO LATIN BOND FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 41.521.

Auszug aus der Niederschrift über die Jahreshauptversammlung der Anteilhaber

In der ordentlichen Hauptversammlung vom 18. April 2006 haben die Anteilhaber einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- Wiederwahl von Herrn Horst Eich als Verwaltungsratsmitglied.
- Ko-optierung der Herren Dr. Christian Finckh und Wilfried Siegmund als Verwaltungsratsmitglieder.
- Wiederwahl von KPMG AUDIT, S.à r.l., Luxemburg, als Wirtschaftsprüfer.

Senningerberg, den 18. April 2006.

Für die Richtigkeit des Auszuges

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A.

A. Wolf / M. Biehl

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08914. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086274.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

LEADER COIF DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 11, avenue Kennedy.
R. C. Luxembourg B 102.168.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2006, réf. DSO-BS00301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(981930.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

SOCIETE HIPPIQUE CASINO 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.832.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2006, réf. DSO-BS00302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(981935.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

DE GRENGE MÄNNCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6370 Haller.
R. C. Luxembourg B 94.502.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2006, réf. DSO-BS00303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(981936.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

MEDIC-AMBULANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6447 Echternach, 10, rue Hooveleck.
R. C. Luxembourg B 106.254.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2006, réf. DSO-BS00304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(981938.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

METALS AND CHEMICALS MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 118.402.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Peter Geluykens, né à Wijnegem (Belgique), le 9 juillet 1962, demeurant à B-6700 Arlon, 86, rue du Castel, ici représenté par Mademoiselle Fanny Marx, employée privée, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

spécialement mandatée à cet effet par procuration donnée sous seing privé.

La prédite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

La société prend la dénomination de METALS AND CHEMICALS MARKETING, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Windhof.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toute activité relative au commerce de métaux, minéraux et alliages de tous genres, comprenant l'importation et l'exportation pour son compte ou pour le compte de tiers, ainsi que l'activité d'agent, de représentant, de commissionnaire du commerce de ces métaux, ainsi que toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou qui en favorisent la réalisation. Elle peut encore réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné à la majorité des trois quarts des voix en assemblée générale ou autrement, par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances.

En cas d'empêchement temporaire des gérants, les affaires sociales peuvent être gérées par l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par deux associés, agissant conjointement.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, le trente et un décembre, la gérance établit les comptes annuels.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

Art. 18. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 20. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription - Libération

Les 100 (cent) parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associé unique prénommé Monsieur Peter Geluykens, demeurant à B-6700 Arlon, 86, rue du Castel.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

91015

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 des lois sur les sociétés (loi du 18 septembre 1933) se trouvent remplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ huit cent cinquante euros.

Résolutions de l'associé unique

L'associé unique prénommé, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Est appelé aux fonctions de gérant:

Monsieur Peter Geluykens, né à Wijnegem (Belgique), le 9 juillet 1962, demeurant à B-6700 Arlon, 86, rue du Castel, avec les pouvoirs définis à l'article 11 des statuts.

Il pourra nommer des agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Le mandat du gérant est établi pour une durée indéterminée.

Deuxième résolution

Le siège social de la société est fixé au 9, route des Trois Cantons, à L-8399 Windhof.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 juillet 2006, vol. 537, fol. 14, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 août 2006.

J. Seckler.

(087319.3/231/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

MAESTRO CONCERTS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

H. R. Luxemburg B 95.179.

—

AUSZUG

Aus den genommenen Entschliessungen der Ausserordentliche Generalversammlung vom 30. Dezember 2002 geht hervor dass:

1) Abberufung von zwei Verwaltungsratsmitgliedern:

- Herr Giuliano Domenico Erminio Azzarito, Unternehmer, wohnhaft zu NL-4931 AH Geertruidenberg, Haven 36;

- Herr Adriaan Cornelis Duijnhouwer, Unternehmer, wohnhaft zu NL-4931 EA Geertruidenberg, Amandusstraat 6.

2) Ernennung von zwei neuen Verwaltungsratsmitgliedern:

- Herr Edmund Kisters, Privatbeamter, wohnhaft zu L-9992 Weiswampach, Cité Grait 3;

- Frau Tatiana Reding, Privatbeamtin, wohnhaft zu L-9840 Siebenaler, Maison 20.

Die Mandate enden bei der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2008.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, den 30. Dezember 2002.

COFINOR S.A.

Bevollmächtigter der Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Diekirch, le 1^{er} août 2006, réf. DSO-BT00009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(982041.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

MAESTRO CONCERTS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

H. R. Luxemburg B 95.179.

—

AUSZUG

Aus den genommenen Entschliessungen der Ausserordentliche Generalversammlung vom 16. Juni 2006 geht hervor dass:

1) Abberufung von zwei Verwaltungsratsmitgliedern:

- Frau Tatiana Reding, Angestellte, wohnhaft zu L-9840 Siebenaler, Hausnummer 20, geboren am 1. Mai 1964 in Luxemburg;

- Herr Edmund Kisters, Angestellter, wohnhaft zu L-9992 Weiswampach, Cité Grait 3, geboren am 1. Oktober 1965 in Niederprüm (D).

2) Ernennung von zwei neuen Verwaltungsratsmitgliedern:

- Die Gesellschaft START 56, S.à r.l., mit Sitz in L-9227 Diekirch, 50, Esplanade;

- Die Gesellschaft EAST-WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., mit Sitz in L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

Die Mandate enden bei der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2010.

3) Abberufung vom geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglied:

- Herr Sebastianus Marinus Sep, Unternehmer, wohnhaft zu NL-4931 HB Geertruidenberg, 79, Karelvlaan.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, den 16. Juni 2006.

COFINOR S.A.

Bevollmächtigter der Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Diekirch, le 1^{er} août 2006, réf. DSO-BT00008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(982043.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 août 2006.

TRANS XPRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9061 Ettelbruck, 37, rue Abbé Joseph Flies.

R. C. Luxembourg B 92.078.

—
Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juillet 2006

Le point n° 1 est abordé:

A l'unanimité, la démission de Monsieur Vassilakis Demetre de son poste d'administrateur-délégué est acceptée.

Le point n° 2 est abordé:

A l'unanimité, la démission de Monsieur Maghe Philippe de son poste d'administrateur est acceptée.

Le point n° 3 est abordé:

A l'unanimité, la démission de Monsieur Vassilakis Manthos de son poste d'administrateur est acceptée.

Le point n° 4 est abordé:

A l'unanimité, la nomination de Monsieur Gretzer Jimmy demeurant à B-6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes, rue de Marcinelle 103 au poste d'administrateur est acceptée pour une durée de 6 ans.

Le point n° 5 est abordé:

A l'unanimité, la nomination de Monsieur Gretzer Jimmy demeurant à B-6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes, rue de Marcinelle 103 au poste d'administrateur-délégué est acceptée pour une durée de 6 ans. Monsieur Gretzer Jimmy aura le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Le point n° 6 est abordé:

A l'unanimité, la nomination de Madame Bonnet Mireille demeurant à B-6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes, rue de Marcinelle 103 au poste d'administrateur est acceptée pour une durée de 6 ans.

Le point n° 7 est abordé:

Néant.

Le secrétaire fera le nécessaire en vue de publication de la présente assemblée générale extraordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 30 minutes.

D. Vassilakis / J. Gretzer / M. Bonnet

Le Président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Diekirch, le 4 août 2006, réf. DSO-BT00063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(984496.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 août 2006.

TRANS XPRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9061 Ettelbruck, 37, rue Abbé Joseph Flies.

R. C. Luxembourg B 92.078.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2006, réf. DSO-BS00289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 août 2006.

FIDUCIAIRE COFIGEST, S.à r.l.

Signature

(984479.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 août 2006.

91017

M.15 HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 88.187.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO INTERNATIONAL, Société Anonyme

Le Domiciliataire

Signatures

(081451.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

COLEMAN S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 95.319.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO INTERNATIONAL, Société Anonyme

Le Domiciliataire

Signatures

(081454.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

TRIXY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 86.350.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO INTERNATIONAL, Société Anonyme

Le Domiciliataire

Signatures

(081456.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 4 RED LUXEMBOURG MAIN BUILDING, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.
R. C. Luxembourg B 117.833.

In the year two thousand and six, on the fourth of August.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 4 SICAV, a «société d'investissement à capital variable» organised under the laws of Luxembourg with its registered office is at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, duly represented by Maître Jean-Claude Michels, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 3 August 2006,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of the company SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 4 RED LUXEMBOURG MAIN BUILDING, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 117.833, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July 11, 2006, not yet published in the Mémorial C.

The appearing party, representing the whole corporate capital, takes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the unit capital of the Company by an amount of one million seven hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 1,787,500.-) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by hundred twenty-five (125) units of one hundred Euro (EUR 100.-)

each to one million eight hundred thousand Euro (EUR 1,800,000.-) by the issue and the creation of seventeen thousand eight hundred seventy-five (17,875) units of hundred Euro (EUR 100.-) each. The seventeen thousand eight hundred seventy-five (17,875) units of hundred Euro (EUR 100.-) each new shares are subscribed by SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 4 SICAV, previously named, here represented by M^e Jean-Claude Michels, prenamed. Such shares are entirely paid up by a contribution in cash.

Proof of such payments of one million seven hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 1,787,500.-) has been given to the undersigned notary, who expressly states this.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, Article 5 of the Articles of Incorporation shall henceforth read as follows:

Art. 5. Corporate Capital. «The unit capital is fixed at one million eight hundred thousand Euro (1,800,000.- EUR), represented by eighteen thousand (18,000) units of hundred Euro (100.- EUR) each.»

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to twenty-one thousand Euro.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first names, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatre août.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 4 SICAV, une société d'investissement à capital variable, de droit luxembourgeois ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, dûment représentée par Maître Jean-Claude Michels, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 août 2006.

La procuration, signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est le seul associé de la société SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 4 RED LUXEMBOURG MAIN BUILDING, S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.833, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 juillet 2006, non encore publié au Mémorial C.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million sept cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 1.787.500,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentant cent vingt-cinq (125) parts de cent euros (EUR 100,-) chacune à un million huit cent mille euros (EUR 1.800.000,-) par la création et l'émission de dix-sept mille huit cent soixante-quinze (17.875) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les dix-sept mille huit cent soixante-quinze (17.875) nouvelles parts sociales sont souscrites par SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 4 SICAV, prénommée, ici représentée par Maître Jean-Claude Michels, prénommé. Ces parts sociales sont entièrement libérées par un apport en numéraire.

La preuve de ces paiements d'un million sept cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 1.787.500,-) a été fournie au notaire instrumentant qui la reconnaît expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Capital social. «Le capital social est fixé à un million huit cent mille euros (EUR 1.800.000,-), représenté par dix-huit mille (18.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à vingt et un mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-C. Michels, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 août 2006, vol. 905, fol. 83, case 9. – Reçu 17.875 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 août 2006.

J.-J. Wagner.

(087351.3/239/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

**SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 4 RED LUXEMBOURG MAIN BUILDING, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R. C. Luxembourg B 117.833.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 août 2006.

B. Moutrier.

(087354.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

AB EUROPROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 92.615.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081516.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

SUPRAVISION INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 88.289.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(081524.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

CAPTIVA 2 JUNA GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 25, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 109.783.

Extrait des résolutions du Conseil de Gérance tenu le 26 juin 2006

Les membres du conseil de gérance de CAPTIVA 2 JUNA GP, S.à r.l. («la société») ont décidé ce qui suit, la résolution prenant effet au 29 juin 2006:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 25, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 29 juin 2006.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

M. Van Krimpen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11148. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082128.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

91020

TOBIAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 77.866.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(081530.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

LA SOCIETE DE PLACEMENT INTERNATIONAL A LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 50.069.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour LA SOCIETE DE PLACEMENT INTERNATIONAL A LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(081552.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

CAPTIVA 2 ITALIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 25, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 112.238.

Extrait des résolutions du Conseil de Gérance tenu le 17 juillet 2006

Les membres du conseil de gérance de CAPTIVA 2 ITALIE, S.à r.l. («la société») ont décidé ce qui suit, la résolution prenant effet au 14 juillet 2006:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 25, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au au 14 juillet 2006.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

M. Torbick

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11115. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082126.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

TWINS INVESTMENTS INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 118.497.

STATUTES

In the year two thousand six, on the twenty seventh of July.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

TWINS INVESTMENTS B.V., here represented by Pieter Van Nugteren, private employee, with professional address in 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, by virtue of a proxy established in Poeldijk, The Netherlands on the 24th July 2006.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th of August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name TWINS INVESTMENTS INTERNATIONAL.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into five hundred (500) parts quotas of twenty-five Euro (25.- EUR) each.

The share quotas have been subscribed by TWINS INVESTMENTS B.V., having its registered office Nieuweweg 13, NL-2685 AP Poeldijk, The Netherlands, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The company shall be managed by one or more managers (gérants), who are invested with the powers to perform all acts necessary or useful to the accomplishment of the corporate purpose of the company, except those expressly reserved by law to the general meeting. The manager(s) represent(s) the company towards third parties and any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the company by the manager(s).

They are appointed by the general meeting of participants for an undetermined period. This appointment may be cancelled by the general meeting of the participants at any time.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either participants or not.

The Company shall be bound towards third parties by the sole signature of the manager of the Company.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2006.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 18. At the time of Winding-up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately eight hundred Euro (800.- EUR).

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, registered with the «Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg» under the number B 79.709.

2) The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the company by its sole signature.

3) The address of the corporation is in 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

TWINS INVESTMENTS B.V., ici représentée par Pieter Van Nugteren, employé privé, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Poeldijk, Pays-Bas, le 24 juillet 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination TWINS INVESTMENTS INTERNATIONAL.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par TWINS INVESTMENTS B.V., ayant son siège social à Nieuwedijk 13, NL-2685 AP Poeldijk, Pays-Bas, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui disposent des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la société, à l'exception de ceux qui sont réservés par la loi à l'assemblée générale. Le(s) gérant(s) représentent la société à l'égard des tiers et tout litige dans lequel la société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la société par le(s) gérants.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des associés pour une durée illimitée. Ils sont toujours révocables par l'assemblée des associés.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents, associés ou non.

La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'un des deux gérants de la Société.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le trente et un décembre 2006.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, les gérants, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la société ou qui est mis à sa charge à raison de sa constitution à environ huit cents euros (800,- EUR).

Décisions de l'associée unique

1. La société est administrée par LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 79.709.

2. La durée de mandat est illimitée et la société est valablement engagée par la seule signature du gérant.

3. L'adresse du siège social est fixée au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Nugteren, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 28 juillet 2006, vol. 470, fol. 73, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Schlink.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006.

M. Schaeffer.

(088678.3/5770/212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2006.

BEACONINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 101.312.

—
Veuillez noter que, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur;

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour BEACONINVEST S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082235.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

FAVEDI INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 110.903.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Signature.

(082835.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

ELLIT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1148 Luxembourg, 12, rue Jean l'Aveugle.

H. R. Luxemburg B 118.394.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, den neunten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1.- Die Aktiengesellschaft GEFCO S.A. GESTION FINANCIERE & CONSULTING, mit Sitz in L-5836 Alzingen, 6, rue Wester, R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 44.091,

hier vertreten durch ihr delegiertes Verwaltungsratsmitglied Herr Claude Larbiere, hiernach genannt;

2.- Herr Claude Larbiere, Privatbeamter, wohnhaft in L-3914 Monnerich, 12, am Weier.

Welche Komparanten den amtierenden Notar ersuchen, die Satzung einer zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Unter der Bezeichnung ELLIT S.A. wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet.

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normalen Geschäftsabwicklungen am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwi-

schen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Art. 2. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Finanz-, Industrie- oder Handelsunternehmen; die Gesellschaft kann alle Arten von Wertpapieren und Rechten erwerben sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern; darüberhinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen erwerben und verwerten; die Gesellschaft kann den Gesellschaften an denen sie direkt beteiligt ist jede Art von Unterstützung gewähren sei es durch Darlehen, Garantien, Vorschüsse oder sonstwie.

Die Gesellschaft kann alle Rechtshandlungen vornehmen welche mit dem vorstehenden Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängen oder denselben fördern.

Die Gesellschaft darf alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliargeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf vorgenannte Geschäfte beziehen oder die deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen, ohne jedoch dem spezifischen Steuerstatut nach dem Gesetz vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften zu unterliegen.

Art. 4. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR) und ist eingeteilt in einunddreissig (31) Aktien von jeweils eintausend Euro (1.000,- EUR).

Die Aktien sind Inhaberaktien.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Art. 5. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 6. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen; in dessen Abwesenheit kann der Vorsitz einem Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist; die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben oder Telekopie erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen; dieselben brauchen nicht Aktionäre zu sein.

Die Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Genehmigung der Hauptversammlung.

Die erste Person der die laufende Geschäftsführung übertragen wird, kann durch die erste Hauptversammlung ernannt werden.

Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber rechtmässig vertreten in allen Umständen und für alle Operationen durch die obligatorische und unumgängliche Unterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes der Gesellschaft, oder durch die gemeinsame Unterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes und eines Verwaltungsratsmitgliedes.

Art. 7. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Art. 8. Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom ersten Januar bis zum ein und dreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 9. Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am zweiten Mittwoch des Monats Juni um 10.00 Uhr, am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauf folgenden Werktag statt.

Art. 10. Die Einberufung zu jeder Hauptversammlung unterliegt den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Hauptversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen; jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme, sofern das Gesetz nichts anderes vorsieht.

Art. 11. Die Hauptversammlung der Aktionäre hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden und alle diesbezüglichen Beschlüsse gutzuheissen.

Sie befindet über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes.

Der Verwaltungsrat ist bevollmächtigt Vorauszahlungen auf Dividenden vorzunehmen.

Art. 12. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschliesslich der Aenderungsgesetze finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten, dass die Aktien wie folgt gezeichnet wurden:

1.- Die Aktiengesellschaft GEFCO S.A. GESTION FINANCIERE & CONSULTING, vorbezeichnet, dreissig Aktien.....	30
2.- Herr Claude Larbiere, vorgeannt, eine Aktie.....	1
Total: einunddreissig Aktien.....	31

Alle vorgeannten Aktien wurden voll und ganz eingezahlt, so dass ab sofort der Gesellschaft ein Kapital von einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR) zur Verfügung steht, was dem amtierenden Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Übergangsbestimmungen

1.- Das erste Geschäftsjahr beginnt mit dem heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2006.

2.- Die erste jährliche Hauptversammlung findet im Jahre 2007 statt.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und bescheinigt dies ausdrücklich.

Schätzung der Gründungskosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr eintausendvierhundert Euro deren Zahlung die Gründer sich persönlich verpflichten.

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann finden die eingangs erwähnten Komparenten, die das gesamte Aktienkapital vertreten, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-1148 Luxemburg, 12, rue Jean l'Aveugle.

2.- Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, und die der Kommissare auf einen festgesetzt.

3.- Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden ernannt:

- Herr Claude Larbiere, Privatbeamter, geboren in Luxemburg, am 24. Oktober 1963, wohnhaft in L-3914 Monnerich, 12, am Weier;

- Frau Danielle Delstanche, Privatbeamtin, geboren in Luxemburg, am 12. Juli 1966, Ehegattin von Herrn Claude Larbiere, wohnhaft in L-3914 Monnerich, 12, am Weier;

- Herr Roland Roth, Privatbeamter, geboren in Luxemburg, am 14. Dezember 1961, wohnhaft in L-7563 Mersch, 14, rue des Romains.

4.- Zum Kommissar wird ernannt:

Die Aktiengesellschaft GEFCO S.A. GESTION FINANCIERE & CONSULTING, mit Sitz in L-5836 Alzingen, 6, rue Wester, R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 44.091.

5.- Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung von 2011.

6.- Gebrauch machend vom durch Artikel sechs (6) der Satzung vorgesehenen Recht, ernennt die Generalversammlung Herrn Claude Larbiere, vorgeannt, zum ersten Bevollmächtigten des Verwaltungsrates, welcher die Gesellschaft durch seine Einzelunterschrift verpflichtet im Rahmen der laufenden Geschäftsführung in ihrem weitesten Sinne, sämtliche Bankoperationen miteinbegreifen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem amtierenden Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde, mit Uns, Notar, unterschrieben.

Gezeichnet: C. Larbiere, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 juin 2006, vol. 536, fol. 99, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 10. August 2006.

J. Seckler.

(087302.3/231/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

91027

COMPUTER PEOPLE S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 48.570.

Procès-verbal de l'Assemblée générale des Actionnaires tenue au siège social le 24 décembre 2001

Après délibération, l'Assemblée décide à l'unanimité:

- a) De nommer M. Patrick De Maeseneire Administrateur;
- b) De confirmer comme suit la composition du Conseil d'Administration:

- M. Jean Merlier, M. Patrick De Maeseneire, Bernard Morel, Erik van Assche et Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Adresse: M. Patrick De Maeseneire, 77, Aartshertagstraat, B-8400 Oostende.

AJILON LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02148. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(083709.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

EUROSKILLS S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 48.570.

Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des Actionnaires tenue au siège social le 8 décembre 1997

Après délibération, l'Assemblée décide à l'unanimité:

- a) D'accepter la démission de Monsieur Philippe Beauviala de son poste d'administrateur de la société.
- b) De confirmer comme suit la composition du Conseil d'Administration:

- MM. Philippe Marcel et Jean Merlier

Adresse: Marcel Philippe, 38, rue des Acqueducs, F-69005 Lyon;

Merlier Jean, 41, rue Waldeck Rousseau, F-69006 Lyon.

AJILON

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06616. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(083703.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

EUROSKILLS S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 48.570.

Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des Actionnaires tenue au siège social le 31 mars 1998

Après délibération, l'Assemblée décide à l'unanimité:

D'accepter la démission de Maître Kronshagen de son poste de Commissaire aux comptes et de nommer Monsieur Soumois.

D'accepter la démission de Monsieur Philippe Marcel de son poste d'administrateur et de nommer Monsieur Atzert et Madame Marchal aux postes d'administrateurs de la société.

Adresse: M. Soumois, 16, rue de Motechet, B-6840 Laherie;

Mme Marchal, 10, rue des Etats Unis, L-8316 Olm;

M. Atzert, 25, Heimhuder Str., D-20148 Hamburg.

AJILON

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06623. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(083705.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

EUROSKILLS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 48.570.

Procès-verbal de l'Assemblée générale des Actionnaires tenue au siège social le 31 mai 1999

- D'accepter la démission de Monsieur Atzert en tant qu'Administrateur et de nommer Monsieur Morel à ce poste.

- De confirmer comme suit la composition du Conseil d'Administration:

M. Jean Merlier, Mme France Marchal et Bernard Morel Administrateurs.

Adresse: M. Morel Bernard, 5, Chemin des Brandons, CH-2016 Cortaillod (Suisse).

AJILON

Signature

91028

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Signature.

(083706.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

EUROSKILLS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 48.570.

Procès-verbal de l'Assemblée générale des Actionnaires tenue au siège social le 31 mai 2000

Après délibération, l'Assemblée décide à l'unanimité:

- a) De nommer M. Erik Van Assche, Administrateur.
- b) De confirmer comme suit la composition du Conseil d'Administration:
- M. Jean Merlier, Mme France Marchal, M. Bernard Morel et M. Erik van Assche.

Adresse: M. Erik Van Assche, 4, Berkendreef, B-1700 Dilbeek.

AJILON

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(083707.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

EMC CONCEPTION.

Siège de la société mère: (88) Mirecourt (France).

Siège de la succursale: L-8055 Bertrange, 166, route de Dippach.

R. C. Luxembourg B 118.243.

Ouverture d'une succursale

a) Adresse de la succursale:

EMC CONCEPTION, 166, route de Dippach, L-8055 Bertrange.

b) Activité:

Commercialisation et réalisation de machines pour l'industrie lourde.

c) La SAS EMC CONCEPTION est inscrite en France au registre du commerce de (88) Mirecourt (France).

d) SAS EMC CONCEPTION est la dénomination de la société, elle est inscrite sous le numéro R.C.S. N° 433 662 442.

Même dénomination pour la succursale.

e) Monsieur Philippe Rovet est Président du Conseil dans la société française avec tous les pouvoirs d'engager seul la société, ainsi que la succursale luxembourgeoise.

Le 7 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02688. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(083927.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

ECO-ENERGIE,S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 4, rue Willy Goergen.

R. C. Luxembourg B 118.420.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société à responsabilité limitée LHETRE, avec siège social à L-1636 Luxembourg, 4, rue Willy Goergen, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 67.526),

dûment représentée par sa gérante Madame Malou Molitor, gemmologue, demeurant au 6430 Echternach, 29, route de Diekirch,

laquelle est ici représentée par Monsieur Jean Beck, architecte diplômé, demeurant au 6430 Echternach, 29, route de Diekirch, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- La société à responsabilité limitée JL INVESTMENTS, S.à r.l., avec siège social à L-2630 Luxembourg, 158, rue de Trèves, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 109.011),

ici dûment représentée par ses deux gérants:

- Monsieur Jean Paolo Buffadini, gérant de société, demeurant à L-2630 Luxembourg, 158, rue de Trèves; et

- Madame Liliane Antony, employée privée, épouse de Monsieur Jean Paolo Buffadini, demeurant à L-2630 Luxembourg, 158, rue de Trèves,

laquelle est ici représentée par Monsieur Jean Paolo Buffadini, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

3.- La société à responsabilité limitée C.W.A., S.à r.l., avec siège social à L-6955 Rodembourg, 2, rue d'Eschweiler, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 49.887),

ici dûment représentée par son gérant Monsieur Claude Wagner, directeur, demeurant à L-6955 Rodembourg, 2, rue d'Eschweiler.

4.- La société anonyme CULLEN S.A., avec siège social à L-2322 Luxembourg, 38, rue Henri Pensis, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 61.707),

ici dûment représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Olivier de Rosmorduc, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2322 Luxembourg, 38, rue Henri Pensis.

Les prédites procurations, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer par les présentes:

Titre 1^{er}. Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de ECO-ENERGIE, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet la production et la vente de toutes formes d'énergies à partie de matériaux naturels renouvelables ainsi que la vente de tous matériels, outillages, matières permettant la production desdites énergies.

En outre la société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise et étrangère, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, le cas échéant contre paiement d'une rente, et, entre autres, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie en toutes monnaies, par voie d'émission d'obligations qui pourraient être convertibles et/ou subordonnées et par l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, souscrites comme suit:

1.- La société à responsabilité limitée LHETRE, avec siège social à L-1636 Luxembourg, 4, rue Willy Goergen, vingt-cinq parts sociales	25
2.- La société à responsabilité limitée JL INVESTMENTS, S.à r.l., avec siège social à L-2630 Luxembourg, 158, rue de Trèves, vingt-cinq parts sociales.	25
3.- La société à responsabilité limitée C.W.A., S.à r.l., avec siège social à L-6955 Rodembourg, 2, rue d'Eschweiler, vingt-cinq parts sociales	25
4.- La société anonyme CULLEN S.A., avec siège social à L-2322 Luxembourg, 38, rue Henri Pensis, vingt-cinq parts sociales	25
Total: cent parts sociales	100

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. Administration et Gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cent cinquante euros.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1636 Luxembourg, 4, rue Willy Goergen.

2.- L'assemblée désigne comme gérants de la société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Olivier de Rosmorduc, directeur de sociétés, né à Etterbeek (Belgique), le 11 mars 1959, demeurant professionnellement à L-2322 Luxembourg, 38, rue Henri Pensis, gérant technique;

- Madame Malou Molitor, épouse Beck, gemmologue, née à Luxembourg, le 22 mars 1961, demeurant professionnellement à L-1636 Luxembourg, 4, rue Willy Goergen, gérante administrative;

- Monsieur Jean Paolo Buffadini, gérant de société, né à Luxembourg, le 14 février 1964, demeurant à L-2630 Luxembourg, 158, rue de Trèves, gérant administratif;

- Monsieur Claude Wagner, directeur, né à Esch-sur-Alzette, le 12 mars 1965, demeurant à L-6955 Rodembourg, 2, rue d'Eschweiler, gérant administratif.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant administratif et du gérant technique.

91031

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Beck, J.-P. Buffadini, C. Wagner, O. de Rosmorduc, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 juillet 2006, vol. 537, fol. 14, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 août 2006.

J. Seckler.

(087431.3/231/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

NUNAVUT HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.728.

Nous, BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l., Agent de Domiciliation, décidons de dénoncer avec effet immédiat le siège social de la société NUNAVUT HOLDING S.A. domiciliée au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Le 29 mai 2006.

Pour BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

R. P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085939.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

LL IDDF III HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.120.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 83.778.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 10 juillet 2006

Il résulte desdites résolutions que:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. est réélue en tant que Commissaire aux Comptes jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086013.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

R.E.P. REAL ESTATE PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 71.868.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire, réunie à Luxembourg, le 7 juillet 2006, a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086255.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

SOCOFIGEST INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 72.043.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086067.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

CARLIX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 54.515.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(086075.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

LaSalle INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.037.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086098.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

**ESOFAC LUXEMBOURG S.A., SOCIETE D'ETUDES SOCIALES, FINANCIERES ET ACTUARIELLES,
Société Anonyme,
(anc. ESOFAC INTERNATIONAL S.A., SOCIETE INTERNATIONALE D'ETUDES SOCIALES,
FINANCIERES ET ACTUARIELLES).**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 18.086.

L'an deux mille six, le quatorze juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire résidant à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de SOCIETE INTERNATIONALE D'ETUDES SOCIALES, FINANCIERES ET ACTUARIELLES, en abrégé ESOFAC INTERNATIONAL S.A., R.C.S. Luxembourg B 18.086, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 9 février 1981, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 54 du 17 mars 1981.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 78 du 27 janvier 2005.

La séance est ouverte à quinze heures sous la présidence de Madame Martine Van Peer, administrateur-délégué de ESOFAC INTERNATIONAL S.A., domiciliée professionnellement au 37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par lettres recommandées envoyées aux actionnaires en date du 3 juillet 2006.

Les récépissés des lettres recommandées ont été déposés au bureau de l'assemblée.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société en SOCIETE D'ETUDES SOCIALES, FINANCIERES ET ACTUARIELLES, en abrégé ESOFAC LUXEMBOURG S.A.

2. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts.

3. Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les deux cents (200) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-), 140 actions sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à son ordre du jour.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, et après s'être reconnue régulièrement constituée, adopte, après délibération, la résolution suivante:

Résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de SOCIETE INTERNATIONALE D'ETUDES SOCIALES, FINANCIERES ET ACTUARIELLES, en abrégé ESOFAC INTERNATIONAL S.A. en SOCIETE D'ETUDES SOCIALES, FINANCIERES ET ACTUARIELLES, en abrégé ESOFAC LUXEMBOURG S.A.

En conséquence, le 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. premier alinéa.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de SOCIETE D'ETUDES SOCIALES, FINANCIERES ET ACTUARIELLES, en abrégé ESOFAC LUXEMBOURG S.A.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Van Peer, F. Stolz-Page, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, vol. 154S, fol. 69, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

A. Schwachtgen.

(087356.3/230/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

**ESOFAC LUXEMBOURG S.A., SOCIETE D'ETUDES SOCIALES, FINANCIERES ET ACTUARIELLES,
Société Anonyme,
(anc. ESOFAC INTERNATIONAL S.A., SOCIETE INTERNATIONALE D'ETUDES SOCIALES,
FINANCIERES ET ACTUARIELLES).**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 18.086.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1054 du 14 juillet 2006 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(087357.3/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

NFM TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 200, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.909.

Constituée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 juin 1994, acte publié au Mémorial C n° 398 du 15 octobre 1994, modifiée par-devant le même notaire en date du 6 septembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 612 du 27 novembre 1996, modifiée par acte sous seing privé en date du 26 novembre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 519 du 3 avril 2002.

Faisant suite aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2006:

Reconduction d'un an du mandat d'INTERAUDIT comme réviseur externe de la Société.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Pour NFM TRADING S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT02892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086281.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

91034

BUREAU D'ARCHITECTURE JEAN-LUC LAMBERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4487 Belvaux, 143, rue de Soleuvre.
R. C. Luxembourg B 81.841.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(086118.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

C2M IMPLANTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5413 Canach, 4, Kaulenwiss.
R. C. Luxembourg B 94.430.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04992, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(086220.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

MARQUES & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7230 Helmsange, 6, rue Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 118.355.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt juillet.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Marques Mourao Paulo Fernando, né le 29 juillet 1968 à Sao Jullao (Portugal), employé privé, demeurant à L-7230 Helmsange, rue Prince Henri, 6.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de MARQUES & FILS, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Helmsange. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du et des gérants.

Art. 3. La société a pour objet l'exécution de travaux de carrelages et de façon générale toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle est autorisée à faire des emprunts et accorder des crédits et tous concours, prêts, avances, garanties ou cautionnements à des personnes privées, aux associés, ainsi qu'à des sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir de ce jour. L'année sociale coïncide avec l'année civile sauf pour le premier exercice.

Art. 5. Le capital social entièrement libéré est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,-), divisé en cent parts sociales de 124,- euros chacune.

Art. 6. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée. Le comparant respectivement les futurs associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir, lesquels peuvent engager seuls la société.

Art. 7. Les héritiers et créanciers du comparant ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

Art. 8. La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant ou par un liquidateur nommé par les associés.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

Monsieur Marques Mourao Paulo Fernando, préqualifié.	100 parts
Total	100 parts

La somme de douze mille quatre cents euros (12.400,-) se trouve à la disposition de la société.

91035

Frais

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à mille quarante-six euros.

Gérance

Le comparant a pris les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant:

Monsieur Marques Mourao Paulo Fernando, préqualifié;

2. La société est valablement engagée par la seule signature du gérant;

3. Le siège social de la société est fixé à L-7230 Helmsange, rue Prince Henri 6.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: P.F. Marques Mourao, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 juillet 2006, vol. 920, fol. 3, case 12. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 28 juillet 2006.

G. d'Huart.

(086223.3/207/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

UBAM INTERNATIONAL SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 35.411.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2006

- Le renouvellement du mandat de DELOITTE S.A. Luxembourg comme Commissaire aux Comptes pour un terme réduit venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2007 est approuvé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A.

Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086227.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

UBAM INTERNATIONAL SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 35.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10618, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Le Conseil d'Administration

UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A.

Domiciliataire

Signature

(086226.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

AMIRIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 45.946.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(086298.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

UNION BANCAIRE PRIVEE, Succursale Luxembourg.

Siège de la société mère: CH-1204 Genève.
Adresse de la succursale: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 8.310.

Dans le cadre des personnes ayant le pouvoir d'engager la société, la liste des personnes est modifiée comme suit avec effet au 31 juillet 2006:

- Suppression du nom de la personne suivante:
 - Monsieur Philippe Magistretti, Directeur Général.
 - Rectificatif du nom de la personne suivante:
 - Il convient de lire Monsieur Paul L. Saurel en lieu et place de Monsieur Saurel Paul L., Administrateur.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2006.

UNION BANCAIRE PRIVEE, Succursale Luxembourg

M.-P. Mockel / V. Waltregny

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086229.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ORCHESTRA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 91.003.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
en date du 11 juin 2006 sur l'exercice 2005 à Luxembourg*

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance.

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs comme suit:

Monsieur Guillaume Nogacki, administrateur-délégué, Luxembourg,

Monsieur Patrice Silverio, administrateur-délégué, Luxembourg,

INVESTURE S.A., administrateur, L-1343 Luxembourg, R.C.S. B 89.426.

Leur mandat se terminera lors de l'assemblée générale de l'année 2009.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes comme suit:

FIDUPLAN S.A., Luxembourg, R.C.S. B 44.563.

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale de l'année 2009.

Pour extrait conforme

FIDUPLAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05894. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086248.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 99.530.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 19 juin 2006

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 19 juin 2006 que:

1. Conformément à l'article 11 des statuts, Madame Valérie Dentz-Raffalli est nommée, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, gérante de la société. La gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion est confiée à Madame Valérie Dentz-Raffalli. Madame Valérie Dentz-Raffalli sera également habilitée à représenter seule la société dans tous les actes et en justice.

Elle pourra nommer des agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

2. Tous les documents et déclarations doivent obligatoirement être contresignés par Mme Valérie Dentz-Raffalli.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

V. Dentz-Raffalli

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086276.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

91037

TRESIS FINANCIERE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 79.175.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 mai 2006

Quatrième résolution

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Messieurs Thierry Fleming, expert-comptable, Claude Schmitz, conseil fiscal, et Guy Hornick, expert-comptable, demeurant professionnellement 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg pour une nouvelle période de six années, prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Cinquième résolution

L'Assemblée renouvelle le mandat du Commissaire, AUDIEX S.A. avec siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, pour une nouvelle période de six années, prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRESIS FINANCIERE S.A.
Th. Fleming / C. Schmitz
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10504. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086254.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

PIPERNO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 34.152.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire, réunie à Luxembourg, le 24 juillet 2006, a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Pour extrait conforme
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02351. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086258.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

SODIS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.908.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 2 juin 2006, enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juin 2006, volume 153S, folio 90, case 1, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et a pris les résolutions suivantes en application de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi:

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société: 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentées à la clôture de la liquidation seront déposées au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Pour la société
J. Elvinger
Notaire

(086283.3/211/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

91038

BYLONG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 55.282.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2006

L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08367. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(086272.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

PICCOLINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 92.240.

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PICCOLINA S.A., avec siège social à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, le 5 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 383 du 8 avril 2003, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 92.240.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Hervé Poncin, juriste, demeurant à B-4052 Beaufays, 8, rue des Myrtilles, qui désigne comme secrétaire Maître Charles Duro, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Joseph Treis, réviseur d'entreprise, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Dissolution anticipée de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un liquidateur de la société.
3. Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

Est nommé liquidateur de la société Monsieur Hervé Poncin, juriste, demeurant à B-4052 Beaufays, 8, rue des Myrtilles.

Troisième résolution

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: H. Poncin, Ch. Duro, J. Treis, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, vol. 151S, fol. 85, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

J. Elvinger.

(086277.3/211/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

INTERESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.107.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour INTERESTATE INVESTMENTS S.A.

Signature

(086286.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

WATERLAND LUX I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 114.975.

In the year two thousand and six, on the 15th day of March.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the «Meeting») of WATERLAND LUX I, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 9, rue Sainte Zithe in L-2763 Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register (R.C.S. de Luxembourg) is pending, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, officiating in Luxembourg, on February 17, 2006 (the «Company»).

There appeared:

1. WATERLAND PRIVATE EQUITY INVESTMENTS B.V., a private limited liability company incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at Nieuwe's-Gravelandseweg 17, 1405 HK Bussum, The Netherlands (the «Sole Shareholder»), duly represented herein by Régis Galiotto, jurist, having his professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Bussum, The Netherlands on March 13, 2006;

2. AAF CORPORATION 2005, a company according to the laws of the State of Delaware, having its registered office in NY 10036 New York, the United States of America at 552 Fifth Avenue, 15th floor («AAF 2005»), duly represented herein by Régis Galiotto, jurist, having his professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Bussum, The Netherlands on March 13, 2006;

3. BP PENSION TRUSTEES LIMITED, as trustee of the BP PENSION FUND, a limited liability company according to the laws of England, having its registered office in TW16 7LN, Middlesex, the United Kingdom at Chertsey Road, Sunbury-on-Thames («BP TRUSTEES»), duly represented herein by Régis Galiotto, jurist, having his professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Bussum, The Netherlands on March 13, 2006;

4. EUROPEAN BUY-OUT OPPORTUNITIES I LP, a limited partnership according to the laws of England, having its registered office in EH3 9WJ Edinburgh, Scotland, the United Kingdom at 50 Lothian Road, Festival Square («EUROPEAN BUY-OUT I»), duly represented herein by Régis Galiotto, jurist, having his professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Bussum, The Netherlands on March 13, 2006;

5. ATP PRIVATE EQUITY PARTNERS II K/S, a company according to the laws of Denmark, having its registered office in DK-1122 Copenhagen, Denmark at Sjaeleboderne 2, 1st floor («ATP II»), duly represented herein by Régis Galiotto, jurist, having his professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a power of attorney given in Bussum, The Netherlands on March 13, 2006;

6. HORSLEY BRIDGE INTERNATIONAL III LP, a limited partnership according to the laws of the State of Delaware, having its registered office in CA 94111, San Fransisco, the United States of America at 505 Montgomery Street, 21st floor («HORSLEY BRIDGE»), duly represented herein by Régis Galiotto, jurist, having his professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Bussum, The Netherlands on March 13, 2006;

7. J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE INSTITUTIONAL INVESTORS III LLC, a limited liability company according to the laws of the State of Delaware, having its registered office in NY 10036 New York,

the United States of America at 552 Fifth Avenue, 15th floor («J P MORGAN»), duly represented herein by Régis Galiotto, jurist, having his professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Bussum, The Netherlands on March 13, 2006;

8. PENSIOENFONDS KBC VZW., a company according to the laws of Belgium, having its registered office in 1080 Brussels, Belgium, at Havenlaan 2, BRUhav2-PSF («PENSIOENFONDS KBC»), duly represented herein by Régis Galiotto, jurist, having his professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Bussum, The Netherlands on March 13, 2006;

9. LODH PRIVATE EQUITY HOLDINGS (JERSEY) LIMITED, a limited liability company according to the laws of Jersey, having its registered office in JE4 8YJ Jersey, Channel Islands, at no. 1 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands («LODH»), duly represented herein by Régis Galiotto, jurist, having his professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Bussum, The Netherlands on March 13, 2006;

10. STICHTING PENSIOENFONDS AHOLD, a foundation according to the laws of The Netherlands, having its registered offices in (1506 MA) Zaandam, The Netherlands, at Provincialeweg 1 («AHOLD»), duly represented herein by Régis Galiotto, jurist, having his professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Bussum, The Netherlands on March 13, 2006 (all parties mentioned in 2. through 10.: the «Subscribers»);

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this deed for the purpose of registration. The Sole Shareholder represented as stated hereinabove proceeded to an extraordinary general meeting of shareholders of the Company and requested the undersigned notary to record the following:

I. That 500 (five hundred) A-Shares (as defined in the Company's articles of association) having a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and that the Meeting may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

a. Waiver, to the extent necessary, of convening notices in relation to the extraordinary general meeting of shareholders of the Company;

b. Waiver of any and all pre-emption rights pursuant to article 5.4 of the articles of association of the Company in connection with the issuance of new B-Shares (as defined hereafter);

c. Increase of the share capital of the Company by an amount of four thousand three hundred Euro (EUR 4,300) in order to bring the share capital from its present amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500), consisting of 500 (five hundred) A-Shares (as defined in the articles of association of the Company) having a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, to sixteen thousand eight hundred Euro (EUR 16,800) by way of the issuance of one hundred and seventy-two (172) new B-Shares (as also defined in the articles of association of the Company) having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each (the «New B-Shares»);

d. Intervention, subscription and payment of the share capital increase specified in item c. above.

e. Decrease of the share capital of the Company by an amount of four thousand three hundred Euro (EUR 4,300) by way of cancellation of one hundred and seventy-two (172) A-Shares having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each, so that the share capital of the Company is thereafter again set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500), consisting of three hundred and twenty-eight (328) A-Shares and one hundred and seventy-two (172) B-Shares, all fully paid up.

f. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect that the issued share capital of the Company shall consist of three hundred and twenty-eight (328) A-Shares and one hundred and seventy-two (172) B-Shares.

g. Amendment to the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any notary, notary clerk and paralegal of ETUDE ELVINGER to proceed on behalf of the Company to the registration of the one hundred and seventy-two (172) new B-Shares and the cancellation of one hundred and seventy-two (172) A-Shares in the shareholders' register of the Company to reflect that the Company's issued capital consists of three hundred and twenty-eight (328) A-Shares and one hundred and seventy-two (172) B-Shares.

h. Amendment of article 10 of the articles of association of the Company to read that: «The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of the managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.»

i. Miscellaneous.

III. That the following resolutions were resolved upon:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waived all rights granted to shareholders under the relevant provisions of the Luxembourg Companies' Act 1915 and the articles of association of the Company for the convening of general meetings of shareholders; the Sole Shareholder considered itself as duly convened and declared to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting waived the pre-emption rights under article 5.4 of the articles of association of the Company in connection with the issuance of new B shares as further resolved upon in the third resolution.

Third resolution

The Meeting then resolved to increase the share capital of the Company by an amount of four thousand three hundred Euro (EUR 4,300) in order to bring the share capital from its present amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500), consisting of 500 (five hundred) A-Shares (as defined in the articles of association of the Company) having a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, to sixteen thousand eight hundred Euro (EUR 16,800) by way of the issuance of one hundred and seventy-two (172) new B-Shares (as also defined in the articles of association of the Company) having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, the Subscribers intervened and declared to subscribe for one hundred and seventy-two (172) B-Shares having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each, representing the increase of the share capital of the Company in the amount of four thousand three hundred Euro (EUR 4,300) and to fully pay up these 172 new B-Shares by way of a contribution in cash in an aggregate amount of four thousand three hundred Euro (EUR 4,300). The subscription for the new B-Shares was made as follows:

1. ATP PRIVATE EQUITY PARTNERS II K/S: fifty (50) B-Shares, at a subscription price of EUR 1,250;
2. J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE INSTITUTIONAL INVESTORS III LLC: forty (40) B-Shares, at a subscription price of EUR 1,000;
3. AAF CORPORATION 2005: one (1) B-Share, at a subscription price of EUR 25;
4. LODH PRIVATE EQUITY HOLDING (JERSEY) LTD.: twenty-five (25) B-Shares, at a subscription price of EUR 625;
5. HORSLEY BRIDGE INTERNATIONAL III, LP: twenty-one (21) B-Shares, at a subscription price of EUR 525;
6. BP PENSION TRUSTEES LIMITED, as trustee of BP PENSION FUND: twenty (20) B-Shares, at a subscription price of EUR 500;
7. PENSIOENFONDS KBC VZW.: three (3) B-Shares, at a subscription price of EUR 75;
8. EUROPEAN BUY-OUT OPPORTUNITIES I L.P.: seven (7) B-Shares, at a subscription price of EUR 175; and
9. STICHTING PENSIOENFONDS AHOLD: five (5) B-Shares, at a subscription price of EUR 125.

Fourth resolution

The Meeting resolved to accept and record the subscription to and full payment of the share capital increase as recorded hereinabove and further resolved that the contribution in cash to the Company in the aggregate amount of four thousand three hundred Euro (EUR 4,300) is allocated to the nominal share capital account of the Company and is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by way of a blocking certificate.

Thereupon, the entirety of the corporate share capital of the Company being represented, the Meeting continued and all parties mentioned in 1. through 10. hereinabove waived any and all rights they may have under the relevant provisions of the Luxembourg Companies' Act 1915 and the articles of association of the Company for the convening of general meetings of shareholders; all parties represented considered themselves as duly convened and declared to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance.

Fifth resolution

Thereupon the Meeting continued and immediately resolved upon a decrease of the share capital of the Company by an amount of four thousand three hundred Euro (EUR 4,300) by way of cancellation of one hundred and seventy-two (172) A-Shares having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each so that the share capital of the Company is thereafter again set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500), consisting of three hundred and twenty-eight (328) A-Shares and one hundred and seventy-two (172) B-Shares, all fully paid up. Upon effectuation of the above resolutions, the corporate share capital of the Company is held as follows:

1. WATERLAND PRIVATE EQUITY INVESTMENTS B.V.: 328 A-Shares;
2. ATP PRIVATE EQUITY PARTNERS II K/S: 50 B-Shares;
3. J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE INSTITUTIONAL INVESTORS III LLC: 40 B-Shares;
4. AAF CORPORATION 2005: 1 B-Share;
5. LODH PRIVATE EQUITY HOLDING (JERSEY) LTD.: 25 B-Shares;
6. HORSLEY BRIDGE INTERNATIONAL III, LP: 21 B-Shares;
7. BP PENSION TRUSTEES LIMITED, as trustee of BP PENSION FUND: 20 B-Shares;
8. PENSIOENFONDS KBC VZM.: 3 B-Shares;
9. EUROPEAN BUY-OUT OPPORTUNITIES I LP.: 7 B-Shares; and
10. STICHTING PENSIOENFONDS AHOLD: 5 B-Shares.

Sixth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Meeting resolved to amend article 5.2 of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read: «5.2. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by three hundred and twenty-eight (328) A-Shares and one hundred and seventy shares (172) B-Shares, in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid up.»

Seventh resolution

Further, the Meeting resolved to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any notary, notary clerk and paralegal of ETUDE ELVINGER to proceed on behalf of the Company to

the registration of the one hundred and seventy-two (172) new B-Shares and the cancellation of one hundred and seventy-two (172) A-Shares in the shareholders' register of the Company to reflect that the Company's issued capital consists of three hundred and twenty-eight (328) A-Shares and one hundred and seventy-two (172) B-Shares.

Eighth resolution

The Meeting then resolved to amend article 10 of the articles of association of the Company to read that: «The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of the managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.»

No other business being transacted or tabled, the Meeting then came to a close.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and that in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quinze mars.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée générale extraordinaire («Assemblée») de l'intégralité des associés de WATERLAND LUX I, S.à r.l., société à responsabilité limitée sise à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, constituée suivant acte reçu par acte du notaire soussigné en date du 17 février 2006, en cours d'enregistrement auprès du R.C.S. de Luxembourg, et de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»).

Ont comparu:

1. WATERLAND PRIVATE EQUITY INVESTMENTS B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège à Nieuwe's-Gravelandseweg 17, 1405 HK Bussum, Pays-Bas (l'«Actionnaire Unique»), dûment représentée aux présentes par Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bussum, Pays-Bas, le 13 mars 2006;

2. AAF CORPORATION 2005, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège à NY 10036 New York, Etats-Unis au 552 Fifth Avenue, 15^e étage («AAF 2005»), dûment représentée aux présentes par Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bussum, Pays-Bas, le 13 mars 2006;

3. BP PENSION TRUSTEES LIMITED, agissant comme fiduciaire de BP PENSION FUND, une société à responsabilité limitée de droit anglais, ayant son siège à TW16 7LN, Middlesex, Royaume-Uni à Chertsey Road, Sunbury-on-Thames («BP TRUSTEES»), dûment représentée aux présentes par Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bussum, Pays-Bas, le 13 mars 2006;

4. EUROPEAN BUY-OUT OPPORTUNITIES I LP, une société en commandite de droit anglais, ayant son siège à EH3 9WJ Edinburgh, Scotland, Royaume-Uni au 50 Lothian Road, Festival Square («EUROPEAN BUY-OUT I»), dûment représentée aux présentes par Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bussum, Pays-Bas, le 13 mars 2006;

5. ATP PRIVATE EQUITY PARTNERS II K/S, une société de droit danois, ayant son siège à DK-1122 Copenhague, Danemark à Sjaeleboderne 2, 1^{er} étage («ATP II»), dûment représentée aux présentes par Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bussum, Pays-Bas, le 13 mars 2006;

6. HORSLEY BRIDGE INTERNATIONAL III LP, une société en commandite constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège à CA 94111, San Francisco, Etats-Unis, au 505 Montgomery Street, 21^e étage («HORSLEY BRIDGE»), dûment représentée aux présentes par Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bussum, Pays-Bas, le 13 mars 2006;

7. J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE INSTITUTIONAL INVESTORS III LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège à NY 10036 New York, Etats-Unis au 552 Fifth Avenue, 15^e étage («JP MORGAN»), dûment représentée aux présentes par Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bussum, Pays-Bas, le 13 mars 2006;

8. PENSIOENFONDS KBC VZW., une société de droit belge, ayant son siège au 1080 Bruxelles, Belgique, à Havenlaan 2 BRUhav2-PSF («PENSIOENFONDS KBC»), dûment représentée aux présentes par Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bussum, Pays-Bas, le 13 mars 2006;

9. LODH PRIVATE EQUITY HOLDINGS (JERSEY) LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'île de Jersey, ayant son siège JE4 8YJ Jersey, Channel Islands, au n° 1 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands («LODH»), dûment représentée aux présentes par Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bussum, Pays-Bas, le 13 mars 2006;

10. STICHTING PENSIOENFONDS AHOLD, une fondation constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège à (1506 MA) Zaandam, Pays-Bas, au Provincialeweg 1 («AHOLD»), dûment représentée aux présentes Régis Galiotto,

juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bussum, Pays-Bas, le 13 mars 2006 (toutes les parties dénommées en 2. à 10.: les «Souscripteurs»),

lesdites procurations, après avoir été paraphées et signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte afin d'être soumises ensemble avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant dont ci-dessus a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qui suit:

I. Que 500 (cinq cents) Parts Sociales A (comme défini aux Statuts de la Société) d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, étant dûment représentées à la présente assemblée, de ce fait l'Assemblée est dès lors régulièrement constituée et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ensemble des points figurant à l'ordre de jour ci-après.

II. La teneur de l'ordre du jour de l'assemblée est la suivante:

a. la renonciation, pour autant que nécessaire, au droit à l'avis de convocation par rapport à l'assemblée générale des associés;

b. pour autant que nécessaire, la renonciation à tout droit de souscription préférentiel selon l'article 5.4 des statuts de la Société en relation à l'émission des nouvelles Parts Sociales B;

c. augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre mille trois cents euros (EUR 4.300) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) Parts Sociales A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, à seize mille huit cents euros (EUR 16.800) par l'émission de cent soixante-douze (172) Parts Sociales B (comme défini aux Statuts de la Société) d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune;

d. intervention, souscription et libération par apport en numéraire comme spécifié au point c. ci-dessus;

e. réduction du capital social de la Société d'un montant de quatre mille trois cents euros (EUR 4.300) par annulation de cent soixante-douze (172) Parts Sociales A, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, si bien que le capital social de la Société sera à nouveau de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par trois cent vingt-huit (328) Parts Sociales A et cent soixante-douze (172) Parts Sociales B, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et entièrement libérées;

f. modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts de la Société afin de constater que le capital social sera représenté par trois cent vingt-huit (328) Parts Sociales A et cent soixante-douze (172) Parts Sociales B;

g. modification du registre des associés pour y inscrire les modifications ci-dessus en donnant à chaque gérant de la Société, et chaque avocat ou salarié de LOYENS WINANDY et chaque notaire, clerc et assistant juridique de l'ETUDE ELVINGER les pouvoirs et la faculté, au nom de la Société, d'enregistrer les cent soixante-douze (172) nouvelles Parts Sociales B et l'annulation de cent soixante-douze (172) Parts Sociales A dans le registre des actionnaires de la Société, pour y indiquer que le capital social de la Société sera représenté par trois cent vingt-huit (328) Parts Sociales A et cent soixante-douze (172) Parts Sociales B;

h. modification de l'article 10 des statuts de la Société dont la teneur sera: «La Société sera valablement engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe des gérants ou par la ou les signature(s) individuelle ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément au paragraphe 2 de l'article 8 des présents statuts.»;

i. divers.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représenté lors de la présente Assemblée, l'Assemblée a renoncé à tous droits que les actionnaires pourraient détenir en vertu des dispositions pertinentes de la Loi sur les sociétés du Luxembourg de 1915 («Luxembourg Companies' Act 1915») et des statuts de la Société en matière de réunion d'assemblées générales des actionnaires; l'Actionnaire unique s'est considéré dûment convoqué et a déclaré avoir pris pleinement connaissance de l'ordre du jour qui lui avait été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée a annulé les droits de préemption existant en vertu du paragraphe 4 de l'article 5 des statuts de la Société concernant l'émission de nouvelles actions B, tel que ceci a été en outre résolu à la troisième résolution.

Troisième résolution

L'Assemblée a ensuite décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre mille trois cents euros (EUR 4.300) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) Parts Sociales A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, à seize mille huit cents euros (EUR 16.800) par l'émission de cent soixante-douze (172) Parts Sociales B (comme défini également aux Statuts de la Société) d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Intervention - Souscription - Paiement

Sur ce, les Souscripteurs sont intervenus et ont déclaré souscrire cent soixante-douze (172) actions B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune, représentant une augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre mille trois cents euros (4.300 EUR), et libérer intégralement ces 172 actions B par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille trois cents euros (4.300 EUR). La souscription des nouvelles actions B a été effectuée comme suit:

1. ATP PRIVATE EQUITY PARTNERS II K/S: cinquante (50) actions B, à un prix d'émission de EUR 1.250;
2. J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE INSTITUTIONAL INVESTORS III LLC: quarante (40) actions B, à un prix d'émission de EUR 1.000;
3. AAF CORPORATION 2005: une (1) action B, à un prix d'émission de EUR 25;

4. LODH PRIVATE EQUITY HOLDING (JERSEY) LTD.: vingt-cinq (25) actions B, à un prix d'émission de EUR 625;
5. HORSLEY BRIDGE INTERNATIONAL III, LP: vingt et une (21) actions B, à un prix d'émission de EUR 525;
6. BP PENSION TRUSTEES LIMITED, en qualité de trustee de BP PENSION FUND: vingt (20) actions B, à un prix d'émission de EUR 500;
7. PENSIOENFONDS KBC VZW.: trois (3) actions B, à un prix d'émission de EUR 75;
8. EUROPEAN BUY-OUT OPPORTUNITIES I LP.: sept (7) actions B, à un prix d'émission de EUR 175; et
9. STICHTING PENSIOENFONDS AHOLD: cinq (5) actions B, à un prix d'émission de EUR 125.

Quatrième résolution

L'Assemblée a décidé accepter et enregistrer la souscription et la libération intégrale de l'augmentation de capital social tel qu'enregistré ci-dessus, et a en outre décidé que l'apport en numéraire à la Société d'un montant total de quatre mille trois cents euros (4.300 EUR) est versé au compte du capital social nominal de la Société et qu'il est dès à présent à la libre disposition de la Société, ce qui a été démontré au notaire soussigné par voie d'un certificat de blocage.

Sur ce, l'intégralité du capital social de la Société étant représenté, l'Assemblée s'est poursuivie et toutes les parties mentionnées aux paragraphes 1^{er} à 9 ci-dessus ont renoncé à tous droits qu'elles pourraient détenir en vertu des dispositions pertinentes de la Loi sur les sociétés du Luxembourg de 1915 («Luxembourg Companies' Act 1915») et des statuts de la Société en matière de réunion d'assemblées générales des actionnaires; toutes les parties représentées se sont considérées dûment réunies et ont déclaré avoir pris pleinement connaissance de l'ordre du jour qui leur avait été communiqué à l'avance.

Cinquième résolution

Sur ce, l'Assemblée s'est poursuivie et a immédiatement décidé de diminuer le capital social de la Société d'un montant de quatre mille trois cents euros (EUR 4.300) par annulation de cent soixante-douze (172) Parts Sociales A, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, si bien que le capital social de la Société sera à nouveau de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par trois cent vingt-huit (328) Parts Sociales A et cent soixante-douze (172) Parts Sociales B, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et entièrement libérées. Lors de la prise d'effet des résolutions ci-dessus, le capital social de la Société est détenu comme suit:

1. WATERLAND PRIVATE EQUITY INVESTMENTS B.V.: 328 Parts Sociales A;
2. ATP PRIVATE EQUITY PARTNERS II K/S: 50 Parts Sociales B;
3. J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE INSTITUTIONAL INVESTORS III LLC: 40 Parts Sociales B;
4. AAF CORPORATION 2005: 1 Part Sociale B;
5. LODH PRIVATE EQUITY HOLDING (JERSEY) LTD.: 25 Parts Sociales B;
6. HORSLEY BRIDGE INTERNATIONAL III, LP: 21 Parts Sociales B;
7. BP PENSION TRUSTEES LIMITED, en qualité de trustee of BP PENSION FUND: 20 Parts Sociales B;
8. PENSIOENFONDS KBC VZW.: 3 Parts Sociales B;
9. EUROPEAN BUY-OUT OPPORTUNITIES I LP.: 7 Parts Sociales B; et
10. STICHTING PENSIOENFONDS AHOLD: 5 Parts Sociales B.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée a décidé de modifier l'article 5.2 des statuts de la Société de façon à ce qu'il soit désormais énoncé comme suit: «5.2. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par trois cent vingt-huit (328) actions A et par cent soixante-douze (172) actions B sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune, toutes souscrites et intégralement libérées».

Septième résolution

En outre, l'Assemblée a résolu de modifier le registre des actionnaires de la Société, en donnant à chaque avocat ou salarié de LOYENS WINANDY et chaque notaire, clerc et assistant juridique de l'ETUDE ELVINGER les pouvoirs et la faculté, au nom de la Société, d'enregistrer les cent soixante-douze (172) nouvelles Parts Sociales B et la suppression de cent soixante-douze (172) Parts Sociales A dans le registre des actionnaires de la Société, pour y indiquer que le capital social de la Société sera représenté par trois cent vingt-huit (328) Parts Sociales A et cent soixante-douze (172) Parts Sociales B.

Huitième résolution

L'Assemblée a ensuite décidé de modifier l'article 10 des statuts de la Société afin que celui-ci soit énoncé comme suit: «La Société sera valablement engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe des gérants ou par la ou les signature(s) individuelle ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément au paragraphe 2 de l'article 8 des présents statuts.»

Aucun autre point n'étant débattu ou présenté, la séance a été levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties précitées, le présent acte est rédigé en anglais et suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire des comparants, il a signé avec Nous, notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, vol. 152S, fol. 75, case 4. – Reçu 43 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2006.

J. Elvinger.

(088659.3/211/365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2006.

WATERLAND LUX I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 114.975.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41952 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2006.

J. Elvinger.

(088661.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2006.

FINSHOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.757.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour FINSHOP S.A.

Signature

(086288.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

SEAFAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.426.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour SEAFAR S.A.

Signature

(086290.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

TOURIST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 40.784.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 26 mai 2006

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner en tant qu'Administrateur.

Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean Bintner. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Pour la société TOURIST INVESTMENTS S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01929. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086330.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

OKCS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 100, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 118.421.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le sept juillet.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) La société anonyme EUROCONSEIL S.A., avec siège aux Seychelles, Oliaji Trade-Centre Francis Rachel Street, Victoria-Mahe, ici représentée par Monsieur Romain Zimmer, expert comptable, né le 14 mars 1959 à Pétange, demeurant au 20-22, rue de Bonnevoie à L-1260 Luxembourg.

2) Monsieur Marc Clausse, restaurateur, né à Pétange, le 28 septembre 1970, demeurant à L-1934 Cessange, 24, rue de Leudelange.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme, qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de OKCS S.A.

Cette société aura son siège à Luxembourg. Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du Conseil d'Administration.

La durée est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un ou de plusieurs restaurants, cafés ou brasseries avec service au bar de boissons alcooliques et non alcooliques ainsi que tous les services liés tels que notamment service livraison à domicile ou autres.

Elle est autorisée à faire des emprunts et accorder des crédits et tous concours, prêts, avances, garanties ou cautionnements à des personnes privées, aux associés, ainsi que à des sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en cent (100) actions de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut racheter ses propres actions avec l'autorisation de l'assemblée générale suivant les conditions fixées par la loi.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex et télécopie, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. L'assemblée générale et/ou le Conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent.

La société se trouve engagée par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société ou conjointement avec la signature de l'un des deux autres administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 8. Le Conseil d'Administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes avec l'approbation du ou des commissaires.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mardi de mai chaque année à 11.00 heures, sauf si ce jour est un dimanche ou un jour férié, le lendemain ouvrable.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille six.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an deux mille sept.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) La société anonyme EUROCONSEIL S.A., préqualifiée	60 actions
2) Monsieur Marc Clausse, préqualifié	40 actions
Total	100 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR), se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille quatre cent vingt euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

- 1.- le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un et ceci pour une durée de 6 ans;
- 2.- sont nommés administrateurs:
 - a) Monsieur Marc Clausse, préqualifié.
 - b) Madame Gwenaëlle Chatelain, restauratrice, née à Quimperle (F), le 21 février 1974, demeurant à L-5240 Sandweiler, 2, rue Principale.
 - c) Monsieur Antoine Morano, ouvrier, né le 20 novembre 1966 à F-Hayange, demeurant au 100, rue de Rollingergrund à L-2440 Luxembourg;
- 3.- est appelé aux fonctions de commissaire:
La société à responsabilité limitée LUXREVISION, S.à r.l. (R.C.S. Luxembourg B 40.124), avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis;
- 4.- est nommée administrateur-délégué, Monsieur Marc Clausse, préqualifié;
- 5.- le siège social de la société est fixé à L-2440 Luxembourg, 100, rue de Rollingergrund.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Clausse, R. Zimmer, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 juillet 2006, vol. 918, fol. 82, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 27 juillet 2006.

G. d'Huart.

(087432.3/207/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

VASBY NO.1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 104.003.

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of VASBY NO.1, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», established at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 104.003, incorporated by deed of the undersigned notary on the October 29, 2004, published in the Luxembourg Mémorial C number 63 of the 22 January 2005.

The meeting is presided by Mrs Rachel Uhl, jurist, with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman declared and requested the notary to act:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II.- As appears from the attendance list, the 600 shares representing the whole capital of the corporation (with an amount of EUR 15,000) are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

91048

Agenda:

1. Decision to throw deliberately the company into liquidation and to dissolve it early.
 2. Discharge to the board of managers.
 3. Appointment of ALTER DOMUS, S.à r.l. as liquidator and determination of its powers.
- After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides the early dissolution of the company and its deliberated throwing into liquidation.

Second resolution

The meeting decides to grant full and total discharge to the board of managers concerning their mandates until today.

Third resolution

The meeting appoints as liquidator: ALTER DOMUS, S.à r.l. having address at 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg.

All powers are granted to the liquidator to represent the company for all operation being a matter of liquidation purpose, to realise the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the company to the shareholders in proportion to their shareholding, in kind or in cash.

The said liquidator may in particular, without the following enumeration being limitative, sell, exchange and alienate all movable properties and rights, and alienate the said property or properties if the case arises, grant release with waiver of all chattels, charges, mortgages and rescissory actions, of all registrations, entries, garnishments and attachments, absolve the registrar of mortgages from automatic registration, accord all priorities of mortgages and of charges, concede priorities of registration, make all payments even if they are not ordinary administrative payments, remit all debts, compound and compromise on all matters of interest to the Company, extend all jurisdictions, and renounce remedies at law or acquired rights of prescription.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée VASBY NO.1, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 104.003, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 octobre 2004, publié au Mémorial C numéro 63 du 22 janvier 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Rachel Uhl, jurist, avec adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, avec adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que les 600 actions représentant l'intégralité du capital social (d'un montant de EUR 15.000), sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation volontaire et dissolution anticipée de la société.
 2. Décharge au conseil d'administration.
 3. Nomination de ALTER DOMUS, S.à r.l. comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée nomme liquidateur: ALTER DOMUS, S.à r.l., 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoir nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens meubles et droits; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2006, vol. 28CS, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

J. Elvinger.

(087626.3/211/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

INFORMATION BUSINESS INTEGRATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 38.854.

L'an deux mille six, le vingt-deux juin.

Par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de INFORMATION BUSINESS INTEGRATION AG, une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38.854 (la Société). La Société a été constituée le 23 décembre 1991 par acte de M^e Alphonse Lentz, alors notaire de résidence à Remich, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - n° 337 du 24 juillet 1993. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois le 2 décembre 2005 par acte de M^e Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - n° 843 du 27 avril 2006.

L'Assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur forment le Bureau de l'Assemblée).

Les actionnaires représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont mentionnés sur une liste de présence qui restera annexée aux présentes minutes après avoir été signée par le mandataire des actionnaires et les membres du Bureau.

Le Bureau ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 597.000 (cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 173.600 (cent soixante-treize mille six cents euros) représenté par 4.800 (quatre mille huit cents) actions de catégorie A et 800 (huit cents) actions de catégorie B sans valeur nominale à EUR 770.600 (sept cent soixante-dix mille six cents euros) par l'émission de 19.265 (dix-neuf mille deux cent soixante-cinq) nouvelles actions de catégorie A de la Société sans valeur nominale.

3. Souscription à et paiement de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2.

4. Modification subséquente de l'article 3, premier paragraphe, des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital spécifiée au point 2.

5. Modification du registre des actionnaires de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société, à tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY et à tout employé de BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l. de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société.

6. Divers.

II. Qu'il résulte de la liste de présence, établie et certifiée par les membres du Bureau que la totalité du capital social de la Société est dûment représentée à la présente Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, indiqués ci-dessus.

La liste de présence, signée par les actionnaires représentés à l'Assemblée, les membres du Bureau et le notaire, restera annexée au présent acte avec les procurations pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de EUR 597.000 (cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 173.600 (cent soixante-treize mille six cents euros) représenté par 4.800 (quatre mille huit cents) actions de catégorie A et 800 (huit cents) actions de catégorie B sans valeur nominale à EUR 770.600 (sept cent soixante-dix mille six cents euros) par l'émission de 19.265 (dix-neuf mille deux cent soixante-cinq) nouvelles actions de catégorie A de la Société sans valeur nominale.

Troisième résolution

L'Assemblée approuve et accepte la souscription des 19.265 (dix-neuf mille deux cent soixante-cinq) actions de catégorie A de la Société nouvellement émises comme suit:

Souscription - Paiement

INVESTING PROFIT WISELY, S.L., ayant son siège social à calle Santamaría numéro 17, 28230 Las Rozas, Madrid, Espagne, représentée par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 20 juin 2006, déclare souscrire les 19.265 (dix-neuf mille deux cent soixante-cinq) nouvelles actions de catégorie A de la Société, sans valeur nominale et de les payer par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 597.000 (cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille euros) documenté au notaire par un certificat de blocage et qui sera affecté au compte capital nominal de la Société.

Le montant de l'augmentation de capital social est désormais à la libre disposition de la Société dont la preuve a été apportée au notaire soussigné.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 3, premier paragraphe, des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il aura la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 770.600 (sept cent soixante-dix mille six cents euros) représenté par 24.065 (vingt-quatre mille soixante-cinq) actions de catégorie A et 800 (huit cents) actions de catégorie B sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin d'y intégrer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société, à tout avocat ou employé quel qu'il soit de LOYENS WINANDY et à tout employé de BELEUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l. afin de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à 8.000 EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle français et anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue française, suivi d'une version anglaise, à la requête des mêmes parties, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite aux membres du bureau, ils ont signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand six, on the twenty-second day of June.

Before M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of INFORMATION BUSINESS INTEGRATION AG, a Luxembourg société anonyme with registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 38.854 (the Company). The Company has been incorporated on 23 December 1991 pursuant to a deed of M^e Alphonse Lentz, then notary residing in Remich, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - no 337 of 24 July 1993. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on 2 December 2005 pursuant to a deed of M^e Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - no 843 of 27 April 2006.

The Meeting is chaired by Régis Galiotto, jurist, residing professionally at Luxembourg.

The Chairman appoints Flora Gibert, jurist, residing at Luxembourg as Secretary of the Meeting.

The Meeting elects Hubert Janssen, jurist, residing professionally at Luxembourg as Scrutineer of the Meeting (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the Bureau of the Meeting).

The shareholders, represented at the Meeting and the number of shares held are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative of the shareholders and the members of the Bureau.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the Meeting is the following:

1. Waiver of convening notices.
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 597,000 (five hundred ninety-seven thousand Euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 173,600 (one hundred seventy-three thousand six hundred Euro), represented by 4,800 (four thousand eight hundred) class A shares and 800 (eight hundred) class B shares of the Company having no nominal value, to EUR 770,600 (seven hundred seventy thousand six hundred Euro), by way of the issue of 19,265 (nineteen thousand two hundred sixty-five) new class A shares of the Company, having no nominal value.
3. Subscription for and payment of the share capital increase specified under item 2. above.
4. Subsequent amendment of article 3, first paragraph, of the Articles in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2.
5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any employee of BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.
6. Miscellaneous.

II. That it appears from the attendance list established and certified by the members of the Bureau that the entirety of the share capital is duly represented at the Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, here above reproduced.

The attendance list, signed by the shareholders represented at the Meeting, the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.

III. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the voting share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 597,000 (five hundred ninety-seven thousand Euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 173,600 (one hundred seventy-three thousand six hundred Euro), represented by 4,800 (four thousand eight hundred) class A shares and 800 (eight hundred) class B shares of the Company having no nominal value, to EUR 770,600 (seven hundred seventy thousand six hundred Euro), by way of the issue of 19,265 (nineteen thousand two hundred sixty-five) new class A shares of the Company, having no nominal value.

Third resolution

The Meeting approves and accepts the subscription of the 19,265 (nineteen thousand two hundred sixty-five) newly issued class A shares of the Company as follows:

Subscription - Payment

INVESTING PROFIT WISELY, S.L., having its registered office at calle Santamaría number 17, 28230 Las Rozas, Madrid, Spain, hereby represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy given on June 20th, 2006, declares that it subscribes for the 19,265 (nineteen thousand two hundred sixty-five) class A shares of the Company, having no nominal value and fully pays up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 597,000 (five hundred ninety-seven thousand Euro) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend article 3, first paragraph, of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

«The Company's corporate capital is fixed at EUR 770,600 (seven hundred seventy thousand six hundred Euro) represented by 24,065 (twenty-four thousand sixty-five) class A shares and 800 (eight hundred) class B shares with no nominal value, all subscribed and fully paid-up.»

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any employee of BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately 8,000 EUR.

The undersigned notary, who understands and speaks French and English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French, followed by an English version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the members of the Bureau, they signed together with Us, the notary, the present original deed,

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, vol. 154S, fol. 14, case 10. – Reçu 5.970 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg,

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

J. Elvinger.

(087628.3/211/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

REAL ESTATES BROKERAGE S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.007.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour REAL ESTATES BROKERAGE S.A.H.

Signature

(086291.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

EUROPEAN MERIDIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 61.094.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03422, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour EUROPEAN MERIDIEN S.A.

Signature

(086292.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

MARKET 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 82.365.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour MARKET 2000 S.A.

Signature

(086294.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ALANEDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 54.301.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(086302.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

91053

INTERPILLAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.189.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour INTERPILLAR S.A.

Signature

(086295.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

H.D.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.385.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour H.D.L. S.A.

Signature

(086296.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

GEO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 105.532.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour GEO LUXEMBOURG S.A.

Signature

(086297.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

AMEGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 47.789.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(086299.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ARECO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 17.277.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086312.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

91054

ALTISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 47.144.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(086301.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ABREGO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 79.584.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(086303.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

AMITRANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.698.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03536, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(086304.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

AMIVO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 48.448.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(086305.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

GENERAL INVESTMENT PROJECTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.
R. C. Luxembourg B 61.683.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086386.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

GENERAL INVESTMENT PROJECTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.
R. C. Luxembourg B 61.683.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02324, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086388.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

91055

ARONDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 47.126.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(086306.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

JUNIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 65.619.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(086307.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ATIMATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 48.452.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(086308.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

PRIMEDALE PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 84.373.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(086309.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

GENIALICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 96.790.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086404.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

GENIALICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 96.790.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086405.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

91056

VIVALYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 104.323.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086313.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

BERLAU HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 84.997.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086315.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

OFFICE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.261.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086316.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ING POMONA PRIVATE EQUITY MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 81.326.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03944, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086319.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.
